

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Arrondissement de Boulay

LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE PAR APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC

Le conseil municipal de Faulquemont a décidé lors de sa séance du 10 avril 2021 de louer le lot n°1 de la chasse communale par appel d'offres.

La superficie du lot mis en location est de 214 ha 93 a 83 ca de plaine. Le prix de retrait minimum a été fixé à 200 €.

Le délai pour la remise des offres est fixé au 25 mai 2021, date de réception en mairie.

Le choix du locataire sera effectué à partir des critères et selon l'ordre de priorité suivant :

1. Expérience cynégétique des candidats, références de chasse en milieu périurbain et proximité géographique des candidats : 40% ;
2. Efforts et moyens que les candidats ont mis en œuvre précédemment pour sauvegarder les intérêts écologiques et cynégétiques : 30% ;
3. Présentation d'un plan de gestion cynégétique du lot n° 1 par les candidats : 20% ;
4. Prix proposé : 10%.

Le cahier des charges de la location peut être consulté en mairie du lundi au vendredi, de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30.

Les personnes physiques ou morales qui souhaitent faire acte de candidature pour participer à la location de la chasse communale doivent adresser le dossier de candidature et leur(s) offre(s) décrit à l'article 7 du cahier des charges communales pour la date du 25 mai 2021 au plus tard (courrier reçu en mairie).

Les dossiers sont rédigés en français.

Seuls seront admis à participer à cet appel d'offres les candidats qui, ayant satisfaits aux conditions des articles 7, 8 et 9 du cahier des charges communales, ont été agréés par le conseil municipal après avis de la commission consultative communale de chasse.

Fait à Faulquemont, le 13 avril 2021

Le Maire

Bruno BIANCHIN